



Renia - Aquilim =SG= - Dispersion

Technical data sheet 470.000-0814

BASIS:

Solvent-free Polyvinylacetate dispersion, pressure-sensitive, designed for non-permanent bonds, suitable for all materials used in shoe uppers, handbags, belts, and other leather goods, as well as materials used in Orthopedics and Pedorthics.

MATERIALS:

Many materials can be bonded with each other like PUR-foam (PPT, Poron), leather, rubber, EVA, cork, felt, fabric, Alcantara, etc. Also very good adhesion to metal, carbon fibre, and compact PE/PP. The adhesive film is very flexible and transparent. The bonded parts can be separated many times, and the adhesive never fully crystallizes.

INSTRUCTIONS:

Roughen all materials if applicable, clean if necessary. Aquilim SG can be sprayed, applied with a roll, brush, etc. To bond two different materials, apply the adhesive to the more porous/absorbent side. If two pieces of the same material are combined, apply to both sides. Make sure that a closed adhesive film is formed. Let the adhesive dry until it turns transparent (1-3 minutes), and put the parts together.

POT-LIFE:

Not applicable.

DRYING-TIME:

Depending on the combination of the materials and the method of application, the drying-time is 1-3 min. The adhesive film stays tacky for several months. The adhesive turns clear as soon as it is completely dry.

PRESSURE:

Hammer or press on by hand.

HIGHLIGHTS:

Aquilim SG stays tacky for several months, if the surface is kept clean. This allows the bond to be opened, corrected, and put together again without another application of adhesive.

SHELF-LIFE:

At least 12 months at 20 °C

ATTENTION: SENSITIVE TO FROST AND CHILL!

THINNER:

Can be diluted with small amounts of water

CLEANING:

Rinse and clean containers and tools with water. This water can be added to the adhesive in small quantities. Add acid to larger amounts and separate the precipitated solid contents.

LABELLING:

Not classified as hazardous material.

PACKAGES:

Product	Package	Net-contents	Units per box
470250	0.5 kg can	0.5 kg = 0.5 liter	24
470443	3 kg can	3 kg = 3 Liter	8
470430	30 kg can	30 kg =30 Liter	10

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2015/830

470
Version 1.4

Aquilim SG MV Dispersionskleber
Mise à jour 25 août 2021

Date d'édition 25 août 2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

470 Aquilim SG MV Dispersionskleber

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Adhésifs, produits d'étanchéité

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Renia Gesellschaft mbH
Ostmerheimer Straße 516 Téléphone: +492216307990
51109 Köln E-mail: info@renia.com
Deutschland Site web: www.renia.com

Service responsable de l'information

E-mail (personne compétente) labor@renia.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Grimme: +49-221-630799-17
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

* **Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques

non applicable

* **Mention d'avertissement**

non applicable

* **Mentions de danger**

non applicable

* **Conseils de prudence**

non applicable

* **Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage**

non applicable

* **Informations supplémentaires sur les dangers**

non applicable

2.3 Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

* **Description**

* aqueous polychloroprene dispersion

Composants dangereux

* non applicable

* **Remarque**

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2015/830

470
Version 1.4

Aquilim SG MV Dispersionskleber
Mise à jour 25 août 2021

Date d'édition 25 août 2021

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

* **Remarques générales**

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

* **En cas d'inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire. En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.

* **Après contact avec la peau**

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

* **Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

* **En cas d'ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

* **Protection individuelle du premier sauveteur**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

* **Symptômes**

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Transporter la victime en position horizontale, en cas de détresse respiratoire la transporter en position 1/2 assise. Le cas échéant, respiration artificielle par oxygène.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

* **Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂), mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction, ABC-poudre, brouillard, (eau), Sable sec.

* **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit. Jet d'eau de forte puissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Eloigner le produit de la zone d'incendie. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Le produit lui-même n'est pas combustible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Colmater les bouches de canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2015/830

470
Version 1.4

Aquilim SG MV Dispersionskleber
Mise à jour 25 août 2021

Date d'édition 25 août 2021

Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*** Précautions de manipulation**

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

*** Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale**

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

*** Indications diverses**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*** Demandes d'aires de stockage et de récipients**

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver dans les locaux secs et bien ventilés à une plage de température de 10 °C à 30 °C. inutilisable après congélation.

*** Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

*** Autres indications relatives aux conditions de stockage**

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer. Les petites quantités doivent être stockées dans des armoires pour matières dangereuses.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Adhésifs, produits d'étanchéité, Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

*** Valeurs limites au poste de travail**

Aucune donnée disponible

*** Valeurs limites biologiques**

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

*** Protection individuelle**

*** Protection respiratoire**

* Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Appareil filtrant combiné. Utiliser les types de filtres suivants pour l'épuration des gaz polluants:

*** Protection des mains**

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)
Epaisseur du matériau des gants: $\geq 0,4$ mm

* Temps de pénétration: ≥ 480 min

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

*** Protection yeux/visage**

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection bien hermétiques.

*** Protection corporelle**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

*** Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2015/830

470
Version 1.4

Aquilim SG MV Dispersionskleber
Mise à jour 25 août 2021

Date d'édition 25 août 2021

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

* État physique	liquide
Couleur	transparent

Caractéristiques en matière de sécurité

Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	non déterminé
pH	4 - 7
Point de fusion/point de congélation	<= 4 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C
Point éclair	> 500 °C
Taux d'évaporation à 20°C	non déterminé
* Temps de combustion	non applicable
Limite inférieure d'explosivité à 20°C	non applicable
Limite supérieure d'explosivité à 20°C	non applicable
* Pression de vapeur à 20°C	23 mbar
Densité à 20°C	1 kg/l
* Solubilité dans l'eau à 20°C	non déterminé
* Coefficient de partage: n-octanol/eau	voir rubrique 12
Température d'ignition en °C	non applicable
Température de décomposition	non déterminé
* Viscosité	2.000 mPas
Propriétés explosives	négligeable
Propriétés comburantes	négligeable

9.2 Autres informations

non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4 Conditions à éviter

Gel

10.5 Matières incompatibles

Acide, concentré, Alcalies (bases), concentré, Solvant.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

* **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2015/830

470
Version 1.4

Aquilim SG MV Dispersionskleber
Mise à jour 25 août 2021

Date d'édition 25 août 2021

- * **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * **Expériences tirées de la pratique/sur l'homme**
L'inhalation de solvants, au dessus de la valeur de concentration d'activité maximale à l'emplacement de travail, peut être nocive pour la santé, par ex. irritation des muqueuses, des organes respiratoires ainsi que lésions du foie, des reins et du système nerveux central. Les signes sont: Maux de tête, Vertiges, fatigue, myasthénie, État semi-conscient, dans les cas les plus graves: état inconscient. Les produits vaporisés peuvent provoquer certains des effets mentionnés en raison de la résorption cutanée. Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles. Des projections dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des lésions réversibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- * **Élimination du produit/de l'emballage**
Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
- * **Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV**
080416 - Déchets liquides aqueux contenant des colles ou mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 15
- * **Autres recommandations de traitement des déchets**
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les fûts non conformément purgés constituent des déchets spéciaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

non applicable

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2015/830

470
Version 1.4

Aquilim SG MV Dispersionskleber
Mise à jour 25 août 2021

Date d'édition 25 août 2021

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

* **Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

* **Transport maritime (IMDG)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

* **Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

non applicable

14.4 Groupe d'emballage

non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) non applicable

Transport maritime (IMDG) non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport uniquement dans des conteneurs fermés, en position verticale et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit sachent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de naufrage. Précautions de manipulation: voir paragraphes 6 - 8

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport en conteneur pour vrac est interdit selon le Code IMDG.

14.8 Informations complémentaires

* **Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

non applicable

* **Transport maritime (IMDG)**

non applicable

* **Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

* **Réglementations EU**

* **Notice explicative sur la limite d'occupation**

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

* **Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive]**

* Valeur de COV < 1 g/l

* **Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]**

Catégories de danger / Substances dangereuses explicitement mentionnées

Le produit n'est pas classé conformément à Directive 2012/18/EU.

* **Directives nationales**

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

non applicable

* **Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

non applicable

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2015/830

470
Version 1.4

Aquilim SG MV Dispersionskleber
Mise à jour 25 août 2021

Date d'édition 25 août 2021

* **Abréviations et acronymes**

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

* **Indications de changement**

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente